

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE  
FACULTÉ DES SCIENCES

UNIVERSITÄT FREIBURG SCHWEIZ  
MATHEMATISCH-NATURWISSENSCHAFTLICHE FAKULTÄT

Extrait du plan d'études pour les

**branches propédeutiques**

et les

**branches complémentaires**

offertes par la Faculté des sciences dans le cadre  
du Bachelor of Science  
ou d'autres formations universitaires  
dans lesquelles ces programmes sont reconnus

**Branche propédeutique  
en sciences de la Terre**

Accepté par la Faculté des Sciences le 22 mars 2004  
Version révisée du 26 mai 2008



## 2.5 Sciences de la Terre propédeutiques

[Version 2004, module : MP-ST.0003]

Les sciences de la Terre comme branche propédeutique seront prises surtout par les étudiants et étudiantes en géographie mais peuvent être conseillées à toutes les autres branches des sciences naturelles.

### 2.5.1 Unités d'enseignement des sciences de la Terre propédeutiques

#### Semestre 1 (automne)

Code	Unité d'enseignement	heures	ECTS
ST.0101	Géologie générale I (cours)	2	3
ST.0103	Géologie générale I (travaux pratiques)	2	2
ST.0110	Géologie générale (exercices)*	2	2
			7

#### Semestre 2 (printemps)

ST.0102	Géologie générale II (cours)	2	3
ST.0104	Géologie générale II (travaux pratiques)	2	2
			5

\* Ces exercices de terrain peuvent également se prolonger durant le semestre de printemps

### 2.5.2 Contenu des unités d'enseignement

Le cours de *Géologie générale* présente les notions de base de la dynamique interne et externe de la Terre ; les sujets sont approfondis dans les exercices. Le cours est accompagné de travaux pratiques qui permettent à l'étudiant-e de se familiariser avec les roches et avec quelques méthodes d'analyse des couches géologiques.

### 2.5.3 Évaluation des sciences de la Terre propédeutiques

Pour pouvoir se présenter à l'épreuve de sciences de la Terre propédeutique, le candidat ou la candidate doit avoir suivi les exercices, qui sont validés selon les critères fixés au début du semestre.

1. *Géologie générale I et II* (ST.0101 et ST.0102) : épreuve orale de 30 minutes ou épreuve écrite de 2 heures, une seule note est attribuée.
2. *Travaux pratiques de Géologie générale I et II* (ST.0103 et ST.0104) : 2 épreuves écrites de 1 heure chacune en fin de semestre ; une seule note est attribuée.